



11.06.2024

## Réunion de quartier Keym-Arcades

*Olivier Deleuze, bourgmestre*

Mot d'accueil et présentation des membres du Collège et des conseillers communaux présents.

Présentation du déroulement de la soirée : une demi-heure de présentation par les membres du Collège, suivie d'une heure de questions-réponses.

En amont à cette réunion, nous avons reçu de nombreuses questions écrites concernant le stationnement des SUV, la propreté, la tramification du 95... Nous y répondrons par écrit.

Le championnat d'Europe de football commence ce vendredi 14 juin. Les matches belges seront retransmis sur grand écran, place Andrée Payfa-Fosséprez. Les trois premiers, ceux de pools, auront lieu les 17, 22 et 26 juin, et si la Belgique poursuit, nous vous fixons également rendez-vous pour la suite. L'accès au périmètre est totalement gratuit mais les places sont limitées (à 3.500) pour des raisons de sécurité. Pour vous assurer une place, une réservation est possible en achetant pour 6€ de tickets boissons. Plus d'info sur : [www.watermael-boitsfort.be](http://www.watermael-boitsfort.be).



### Les membres du Collège De leden van het College

 <p><b>Olivier Deleuze</b> Bourgmestre Etat civil, Personnel, SIPP, Prévention, SEMSA, Tuberculose, Diversité &amp; Egalité des chances, Droits des femmes Rapport sans rendez-vous le mercredi de 18h à 18h. Bourgmester Burgerlijke Stand, Personeel, OPBW, Preventie, Toezicht op het OCMW, Diversiteit en Gelijke kansen, Vrouwenrechten Ondersagting zonder afspraak op woensdag tussen 18h en 18u.</p>	 <p><b>Jean-François de La Hoya</b> Finances, Cultes, Sports et Santé, Juridique et Population Financiën, Sport en Gezondheid, Juridische zaken, Bevolking en Erediensten</p>	 <p><b>Daniel Soumillion</b> Culture et Patrimoine Cultuur en Erfgoed</p>
 <p><b>Hang Nguyen</b> Enseignement, Petite enfance, Vie sociale et seniors, Vie économique et jumelages Onderwijs, Kinderopvang, Sociaal Leven en Senioren, Economisch Leven, Europese Relaties</p>	 <p><b>Cathy Clerbaux</b> Information - Participation, Énergie, Espaces verts et Propreté publique Informatie - Participatie, Energie, Groene ruimten en Openbare netheid</p>	 <p><b>Samantha Crunelle</b> Transition, Environnement, Hygiène, Jeunesse, Solidarité internationale, Bien-être animal Transitie, Leefmilieu, Hygiëne, Jeugd, Internationale solidariteit, Dierwelzijn</p>
 <p><b>Benoît Thielemans</b> Logement, Bâtiments publics et Informatique Huisvesting, Openbare gebouwen en Informatica</p>	 <p><b>Marie-Noëlle Stassart</b> Urbanisme, Aménagement du territoire, Voiries et Mobilité Stedenbouw, Ruimtelijke ordening, Wegen en Mobiliteit</p>	 <p><b>David Leisberh</b> Président du CPAS Voorzitter van het OCMW</p>





*Marie-Noëlle Stassart, échevine de l'Urbanisme, Aménagement du territoire, Voiries et Mobilité*

La dernière phase des travaux de rénovation de la place Keym a commencé le 6 juin dernier. Elle vise à réaménager les abords devant le centre culturel Espace Paul Delvaux et devant le parking souterrain. Pour que l'entreprise puisse travailler correctement, un plan de circulation temporaire a été mis en place. Les travaux actuels consistent à paver cette zone. Une noue paysagère est aussi actuellement en cours de réalisation devant Le Roi Albert et la pharmacie ; il s'agit d'une zone creusée qui sera équipée de plantes aquatiques et où l'eau circulera. Ensuite la place va être équipée d'arceaux, d'un abri et d'un box à vélos ainsi que de potelets. Des plantations sont encore prévues à la bonne saison (fin octobre-début novembre) : 17 arbres, des arbustes et l'aménagement définitif des parterres fleuris. Pour l'été, des plantations intermédiaires vont être faites pour que la place soit déjà belle et accueillante. Nous espérons que les travaux seront terminés pour la fête d'inauguration prévue pour le 14 septembre qui s'organise conjointement avec l'ouverture de la saison culturelle de La Vénerie.

Les aménagements de la SNCB avancent. Le tunnel sous-voies est enfin fini et accessible : une fresque y a été peinte pour le rendre accueillant. Le parking de la gare est en cours de travaux ; ce terrain appartient à la SNCB. Nous sommes actuellement en pourparlers avec elle pour voir comment gérer les modalités d'occupation et d'entretien.

Début août, un chantier est prévu rue du Loutrier, entre la rue des Cèdres et l'entrée du CPAS. Il consistera à rendre le trottoir plus praticable et à renforcer la sécurité des piétons lors de leur traversée à la sortie du bus, d'une côté à l'autre de la voirie. L'abribus, côté Héronnière, sera remplacé par la STIB.

**Urbanisme – Mobilité - Voiries**  
**Stedenbouw – Mobiliteit - Wegen**

La nouvelle place Keym et valorisation du quartier:

- Dernière phase du chantier de la place Keym  
Info: [keym@wb1170.brussels](mailto:keym@wb1170.brussels)
- Travaux SNCB à la gare de Watermael
- Rue du Loutrier: nouvel abribus et aménagements

Het nieuwe Keymplein en verbetering van de wijk:

- Laatste fase van de werken aan het Keymplein  
Info: [keym@wb1170.brussels](mailto:keym@wb1170.brussels)
- NIVBS werken – Station van Watermaal
- Ottenvangerstraat: nieuw schuilhuisje en



*Hang Nguyen, échevine de l'Enseignement, Petite Enfance, Vie sociale et Seniors, Vie économique, Relations européennes*

Au niveau de l'enseignement, rappelons l'école Les Cèdres qui est en immersion depuis maintenant 3 ans.

Au niveau de la vie économique, la Commune a soutenu l'association des commerçants pour répondre à un appel à projet pour pouvoir lancer la bière de quartier Keym. Une participation entre commerçants et habitants a eu lieu afin de déterminer une identité et le goût. Cette bière sera inaugurée le 14 septembre, lors de la fête à la place Keym. Cette fête sera organisée conjointement avec les commerçants et La Vénérie. Au programme : des concerts, des animations pour enfants, une grande tablée et de quoi vous restaurer.

Le week-end des 15 et 16 juin aura lieu pour la première fois dans la commune le parcours des artisans. Celui-ci permettra de visiter 5 ateliers : un fabricant d'Oyas, la Recyclerie, un luthier, une décoratrice-tapisseuse, un torréfacteur sicilien. Occasion de découvrir le savoir-faire de quelques-uns de nos artisans de la commune.

Soulignons également la brocante annuelle du quartier Keym prévue le 8 septembre.



Vie économique  
*Economisch Leven*

- Bière Keym Bier
- 15 & 16.06 – Parcours des artisans *Ambachtswandelingen*
- 08.09 – Brocante Keym *Rommelmarkt*
- 14.09 – Inauguration de la place *Openingsfeest van het plein*





*Cathy Clerbaux, échevine de l'Information-Participation citoyenne, Énergie, Espaces verts et Propreté publique*

Le Budget Participatif a connu cette année sa 5<sup>e</sup> édition. Vous y avez peut-être participé en proposant des projets, en votant ou les deux... Les deux Projets Phares gagnants sont : un projet de mettre des bancs partout, en particulier pour les personnes âgées. La porteuse du projet va définir avec la Commune les lieux où il serait bon de placer des bancs et ensuite des enquêtes avec les habitants des lieux vont être faites. Le second projet est une collecte des mégots, via des cendriers géants, pour éviter qu'ils ne terminent au sol.

Pour ce qui est de la propreté, la Commune distribue gratuitement des poubelles noires et orange, obligatoires à Watermael-Boitsfort dès lors que le sac contient des déchets alimentaires. Si vous n'êtes pas encore équipés, des permanences ont lieu tous les vendredis matin de 8h à 10h (nouvel horaire) à la Maison communale, à gauche de l'escalier extérieur, côté Tram.

La Commune organise également une Donnerie devant chez soi sur tout son territoire. Deux éditions ont déjà eu lieu et ont remporté un vif succès. La troisième édition aura lieu le dimanche de la Journée sans voiture, le 22 septembre. Plus d'info sur le site de la Commune ou dans le 1170 de septembre.

Budget Participatif  
Participatiebudget

BUDGET PARTICIPATIF  
PARTICIPATIE-BUDGET #1170

Vivre ensemble dans une commune propre  
Samen leven in een schone gemeente



*Benoît Thielemans, échevin du Logement, Bâtiments publics et Informatique*

Avenue Léopold Wiener, un logement de la Régie foncière est en chantier. Dans le quartier d'autres logements existent dont rue Gratès. Ce sont des logements moyens mis en location selon des barèmes précis, pour des personnes au revenu modéré. Les logements sont lors de leur rénovation, toujours pensés pour être performants au niveau énergétique, et pour qu'ils soient bien agencés pour pouvoir s'y épanouir.

L'école Les Cèdres va faire l'objet d'un grand projet qui est encore à l'étude. Il vise à isoler fortement le bâtiment et rendre ses performances énergétiques bien meilleures, ajouter des panneaux solaires sur le toit, créer des locaux pour accueillir les classes en immersion.

Trois petits camions électriques ont rejoint la flotte communale ; ils sont utilisés par le service des Plantations et de la Propreté. La Commune essaie de varier ses camions, pour mieux répondre aux besoins de terrain et faire face aux crises énergétiques.





Réunion de quartier / Wijkvergadering: Arcades & Keym  
11.06.2024

*Samantha Crunelle, échevine de la Transition, Environnement, Hygiène, Jeunesse, Solidarité internationale, Bien-Être animal*

La Commune a adopté un plan climat dont tous les détails sont disponibles sur [PAC - Plan Action Climat — Watermael-Boitsfort](#) ainsi que dans le 1170 de ce mois de juin. Toute une série de mesures ont été construites avec les services de l'administration, tantôt pour elle tantôt pour les habitants, tantôt pour les deux. Ces actions vont se déployer dès maintenant et sur de nombreuses années.

Un tout beau projet existe dans votre quartier : il s'agit de la Recyclerie, lieu où vous pouvez déposer vos objets du quotidien et de décoration ainsi que vos vêtements qui ne vous servent plus. Tout ceci est remis en vente à tout petit prix afin de leur redonner une seconde vie. En 2023, la Recyclerie a récolté 24,5 tonnes d'objets tout confondus, et donc autant de déchets évités. Ce projet est porté par une série de bénévoles dynamiques que nous remercions chaleureusement. Deux dimanches par mois, la Recyclerie accueille un Repair Café, où vous pouvez venir faire réparer vos objets défectueux.

Tout récemment, la Commune a reçu le label « Commune amie des animaux ».

Transition  
Transitie

Plan Action  
Climat

Bien-être animal  
Dierenwelzijn

Commune Amie  
des Animaux  
WATERMAEL-BOITSFORT  
Diervriendelijke  
Gemeente  
BRASSIELE GEWEST

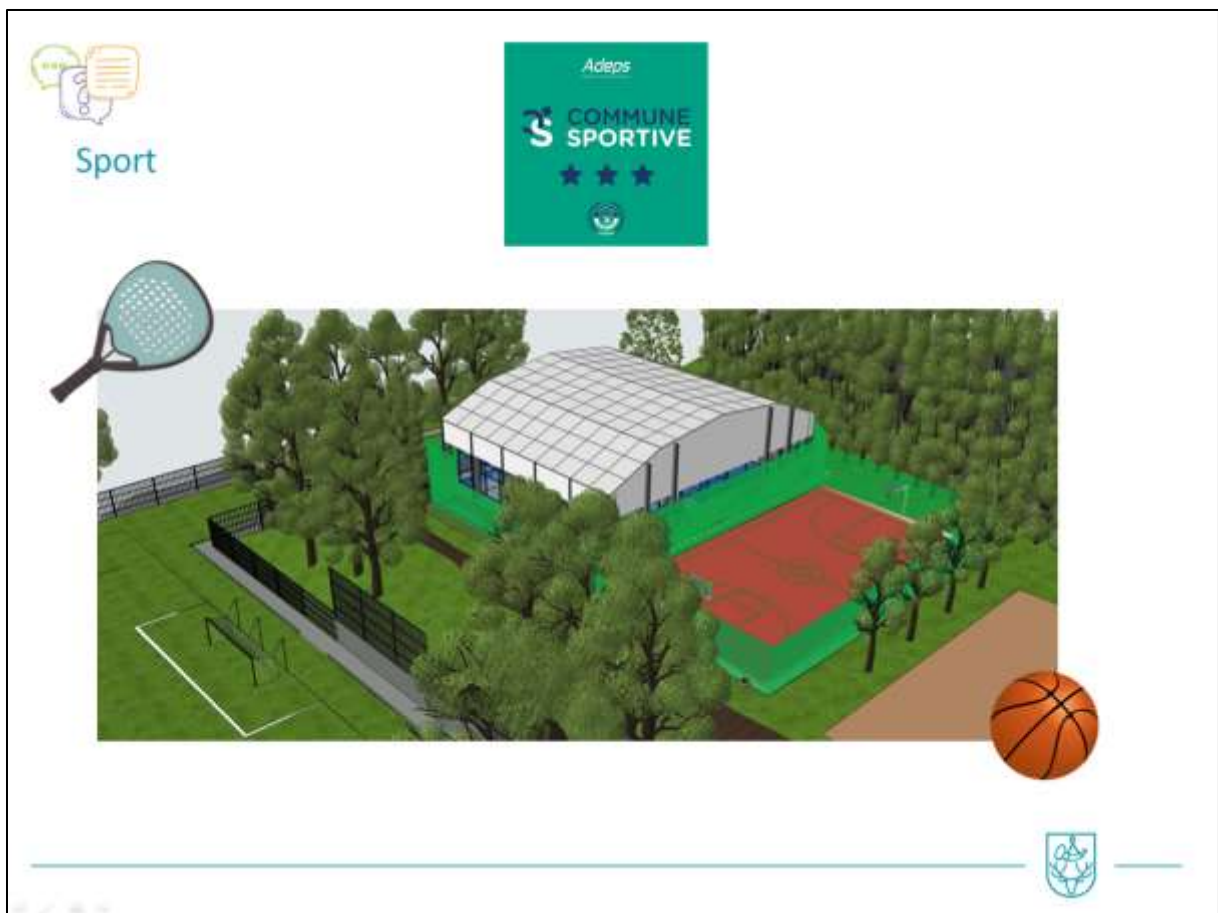


*Jean-François de Le Hoye, échevin des Finances, Cultes, Sports et Santé,  
Juridique et Population*

La Commune a reçu de l'Adeps la plus haute récompense (3 étoiles), récompensant sa qualité en politique sportive. Sur Bruxelles, Watermael-Boitsfort est l'une des 6 communes avec cette distinction.

Au Parc Sportif des Trois Tilleuls, un gros projet va débiter cet été. Il s'agit de la construction de deux terrains de padel couverts ainsi que la mise à disposition en libre accès d'un terrain de basket. Ce dernier point répond à une demande des jeunes de la commune.

Depuis quelques années, les chèques sport existent au niveau communal et permettent de recevoir 50€ (qui s'ajoutent aux 50€ que la plupart des mutuelles octroient déjà), pour les jeunes (5 > 18 ans) qui s'inscrivent dans des clubs sportifs de la Région bruxelloise, agréés par l'Adeps ou son correspondant néerlandophone Bloso.





## *Daniel Soumillion, échevin de la Culture et Patrimoine*

Bref survol des prochaines activités culturelles :

- **23.05 > 30.09.2024** – Exposition *L'Autre terre* (Jephan de Villiers)  
Magnifique exposition en cours dans le Parc Tournay-Solvay (Villa blanche) consacrée à Jephan de Villiers, artiste de renommée internationale qui a offert à la Commune l'œuvre *Âmes-oiseaux*, située dans le haut de l'avenue Georges Benoidt
- **12 juillet** : projection en plein air sur le parking de la Maison Haute du film *Chien de la casse*, dans le cadre de Bruxelles fait son cinéma.
- **12 juillet (et non le 11)** : Fête de la Communauté flamande
- **27 septembre** : Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Lors de la construction de l'Espace Paul Delvaux, l'artiste du même nom a offert à la Commune un tableau. Cette œuvre, au vu de sa valeur, est depuis conservée dans le coffre d'une banque. Elle ne pouvait être exposée dans les bâtiments communaux à cause des mesures importantes qui auraient dû être mises en place pour sa conservation et sa sécurité. Le conseil communal va signer en juin une convention de prêt temporaire à long terme, avec le musée Train World à Schaerbeek, de manière à permettre à tous de pouvoir enfin l'admirer. Ce tableau y sera dès le mois de septembre.



Culture  
Cultuur

- 23/05 > 30.09.2024 – Exposition *Tentoonstelling L'Autre terre* (Jephan de Villiers)



- 12.07 – *Chien de la casse* (VO FR, st NL)



- Paul Delvaux, *Esquisse Watermael-Boitsfort 1905*
- 12.07 – Fête de la Communauté flamande *Feestdag van de Vlaamse Gemeenschap*
- 07 > 22.09 – Exposition *Tentoonstelling « Bleu-Blauw »*
- 27.09 – Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles *Feest van de Fédération Wallonie-Bruxelles*
- 12 & 13.10 – « Sentiers Tartare »: parcours d'artistes *Kunstenaarsparcours*
-  Biblio & ludothèque de Watermael-Boitsfort







## Réponses apportées par le Collège aux questions posées par l'Assemblée

### Rue des Pêcheries – retard dans les travaux.

- **Quand seront-ils finalement terminés ?**
- **Pas de budget pour refaire les trottoirs mais agrandissement de certaines zones avec suppression de places de parking**

*Marie-Noëlle Stassart* : Dans un premier temps, il a fallu stabiliser et sécuriser la rue des Pêcheries pour pouvoir y refaire passer le trafic et le bus. L'option qui a été prise à la fois par la commune d'Auderghem et celle de Watermael-Boitsfort était d'aller vite et de faire des travaux de consolidation du sol et de ré-asphaltage. Pendant ce temps-là, une étude de mobilité a été réalisée de manière à réfléchir et trouver des solutions pour circuler sur cette avenue. Pendant les travaux, suite à un changement de règlement régional, il nous a été demandé d'introduire un permis d'urbanisme uniquement parce qu'on ré-asphaltait. Dès lors, nous avons introduit un permis pour régulariser l'asphaltage : nous en avons profité pour ajouter quelques aménagements de sécurité au carrefour (plateaux et oreilles de trottoir). Maintenant nous arrivons au bout du chantier qui se terminera fin juin. À ce stade, toutes les couches d'asphalte sont faites, à l'exception de l'ultime couche, du marquage et de la signalisation. Avec les travaux qui vont s'achever prochainement, la voirie est stabilisée et sécurisée ; le trafic va pouvoir reprendre dans les deux sens comme auparavant ; et le bus recirculera comme avant.

Le retard de ce chantier est dû à un problème de stabilité dans la Phase 3 ; certains ouvrages ont été refaits.

Nous n'avons pas élargi les trottoirs sur toute la voirie : cela nécessitait qu'ils aient une largeur de 2m de chaque côté, suivant la nouvelle réglementation régionale. Pour cela, un projet d'aménagement plus global doit être réfléchi avec un sens unique d'un côté ou de l'autre, des pistes cyclables... Les ingénieurs ont dessiné leur profil de voirie de manière à pouvoir faire un trottoir plus large à l'avenir, si un projet voit le jour. Le service de la Mobilité, comme annoncé lors du conseil communal du mois de mai, proposera au Collège un projet d'aménagement.

### Rues étroites (comme rue des Touristes) : SUV et camions roulent sur le trottoir. Insécurité pour les enfants qui jouent sur les trottoirs et dégradation.

*Marie-Noëlle Stassart* : effectivement, la solution pour éviter que les SUV et camions ne se garent sur les trottoirs est de mettre des potelets quand ceci est réalisable, ou bien d'augmenter les sanctions. Nous retenons la problématique : nous allons l'analyser en Polutra (cellule regroupant la Police, les services de la Mobilité et des Travaux publics) et étudier quels aménagements peuvent être faits.

*Olivier Deleuze* : le problème auquel nous faisons face est que les rues ne s'élargissent pas mais les voitures bien. Pour éviter que les voitures ne montent sur les trottoirs, nous sommes contraints de mettre des potelets. Cette solution n'est pas géniale non plus car si deux voitures se croisent et qu'il y a des poteaux, elles ne savent plus se croiser ! Les largeurs de façade à façade dans les rues sont telles qu'elles sont. Entre les façades, il y a les trottoirs, les parkings et la chaussée. Il faut à chaque fois consulter les habitants pour l'aménagement : parking d'un seul côté ou des deux, croisement des voitures, sens unique. Toutes les communes urbaines se



trouvent face à ce problème : comment caser dans un espace défini, les aménagements que sont les trottoirs, la voirie et les parkings.

### **Zones bleues : réciprocité avec les autres communes (Ixelles, Auderghem)**

*Marie-Noëlle Stassart* : il existe des conventions de réciprocité avec les communes voisines, à savoir Auderghem et Ixelles. Parking.brussels n'avait pas connaissance de cette réciprocité ; c'est une erreur de leur part. Rue des Brebis, la carte de stationnement est valable d'un côté et l'autre, tant à Ixelles qu'à Watermael-Boitsfort. Nous pourrions informer sur la réciprocité dans un prochain numéro du 1170.

*Olivier Deleuze* : si vous recevez un PV, vous l'envoyez à parking.brussels et à la Commune et nous signalerons à parking.brussels qu'ils font erreur. Nous allons rappeler la réciprocité aux deux communes.

### **Place Keym :**

- **les voitures y roulent ?**

*Marie-Noëlle Stassart* : Le plan de circulation actuelle et temporaire prévoit que les voitures peuvent rouler sur les voiries de la place. Ceci a été fait à la demande des commerçants qui à juste titre trouvaient le chantier long. La réouverture à la circulation redonne du dynamisme à la place. Pour pouvoir le permettre, des dalles en caoutchouc ont été placées sur les nouveaux pavés.

- **Sera-t-il possible d'accéder à la place une fois le chantier terminé ?**

*Marie-Noëlle Stassart* : oui, il sera possible d'y accéder. Le sens de circulation sera alors inversé par rapport au plan de circulation actuel : on descendra la rue du Roitelet, pour filer vers les rues Vander Elst, du Loutrier et du Bien-Faire. La circulation de la rue Gratès va dans le sens vers la place. On pourra rentrer sur la place également par l'avenue de la Sauvagine.

- **Plantations nécessaires pour lutter contre les îlots de chaleur. Est-ce prévu ?**

*Marie-Noëlle Stassart* : Des arbres ont déjà été plantés ; d'autres (au nombre de 17) le seront fin octobre début novembre. Autour des arbres, il est prévu de mettre des grilles ouvragées pour limiter la quantité de déchets et pour laisser passer la végétation.

*Olivier Deleuze* : le nombre d'arbres qu'il y aura sur la nouvelle place Keym sera bien supérieur à avant.

- **Dallage : risque de déchaussement ?**

*Marie-Noëlle Stassart* : les pavés sont en terre cuite ; ils répondent à des critères environnementaux et sont d'origine belge. Ce dallage est étudié pour l'aménagement d'espaces publics, et a de hautes qualités au niveau de la solidité et de sa texture antidérapante. Sa couleur a été choisie, ni trop foncée pour éviter les îlots de chaleur, ni trop clair pour éviter les soucis liés au nettoyage.

- **Face au coiffeur : zone de terre. Pourquoi ? Combien de places de parking ?**

*Marie-Noëlle Stassart* : Face au Roi Albert, il y aura une noue paysagère qui récoltera les eaux de pluie, avec des plantes aquatiques. Sur la rue du Bien-Faire, à cet endroit, seront ajoutées des plantations. Sur la place, il y aura entre autres 2X3 places pour les zones de livraison, 5 places PMR et 25 places dans les rues amorces. À cela s'ajoute le parking souterrain d'une centaine de places.



- **Pas de places de parking pour les visiteurs des personnes habitant sur la place. Est-ce possible de laisser le parking souterrain ouvert tout le temps ?**

*Jean-François de Le Hoye* : Le parking -1 de la galerie a un statut particulier. Il est privé et appartient à la copropriété (magasins, propriétaires de parking et l'immeuble). La Commune a un bail emphytéotique avec cette copropriété. Dans ce bail, il est prévu que le parking doit être accessible durant les heures d'ouverture des commerces. Plusieurs fois, il a été demandé d'ouvrir le parking le dimanche après-midi. Cela a été refusé. Nous ne pouvons pas les obliger vu que le bail emphytéotique ne le stipule pas.

- **Plaques sur la place. Définitif ?**

*Marie-Noëlle Stassart* : Il s'agit de dalles en caoutchouc temporaires, destinées à stabiliser les pavés. Elles seront donc enlevées à la fin des travaux.

### **Inquiétude face au projet d'une antenne relai près de la gare de Watermael**

*Marie-Noëlle Stassart* : Une enquête publique a eu lieu, mais a été recommencée parce que le demandeur n'avait pas mis ses plans sur OpenPermits. Cette nouvelle enquête est actuellement terminée. La commission de concertation est prévue le 25 juin. Le demandeur a expliqué qu'il avait fait ce projet en concertation avec la Commune, ce qui n'est pas exact. Le Collège n'a pris aucune décision. Le Collège proposera un avis technique et la commission de concertation rendra son avis. Dans d'autres endroits de la commune, il serait possible de mettre des antennes de cette ampleur. Cela est à discuter avec la Région, Bruxelles Environnement et Infrabel.

*Olivier Deleuze* : je vais être moins prudent que l'échevine de l'Urbanisme. Il n'est pas question que l'antenne à Arcades soit mise à la place d'un arbre situé près de la gare de Watermael. Par contre, une antenne GSM est bien entendu nécessaire pour couvrir la zone Keym, mal couverte par Proximus. Nous sommes en relation avec une personne habitant rue des Cèdres qui a déjà des antennes GSM et qui serait disposé à en accueillir une Proximus.

### **Rue de la Malle Poste et rue Gratès : mauvais état des trottoirs, pieds d'arbre mal entretenus, rue trop étroite (et passage sur les trottoirs). Envie de mettre le sens unique dans l'autre sens.**

*Marie-Noëlle Stassart* : Merci pour votre signalement. Nous allons constater sur place.

*Cathy Clerbaux* : concernant les pieds d'arbre, n'hésitez pas à nous signaler s'ils entravent le passage des piétons. Les jardiniers peuvent venir les nettoyer. Par contre, il est vrai que l'entretien des trottoirs et des pieds d'arbre incombent aux habitants.

### **Problématique des mégots (sur la place Keym et ailleurs)**

*Cathy Clerbaux* : une fois que les travaux seront terminés, un grand nettoyage de la place sera effectué. Nous y placerons un grand cendrier (cfr projet Phare du Budget Participatif). Espérons que tout le monde sera discipliné et l'utilisera !

### **Économie : place Keym est le centre économique de la commune. Les jeunes investissent de moins en moins. Comment favoriser l'économie dans la Commune ?**

*Hang Nguyen* : Watermael-Boitsfort figure parmi les plus petites de la Région de Bruxelles-Capitale. La Commune ne reçoit pas beaucoup de subsides de la région ; par contre, nous répondons à tous les appels à projet régionaux de hub.brussels. C'est grâce à ces subsides par exemple que la Commune va pouvoir faire la bière de quartier Keym ; qu'elle a pu organiser



les apéros urbains l'an dernier... Hub.brussels nous a également aidés à communiquer sur les travaux de la place Keym.

Il est vrai que les commerçants de la place Keym ont passé quelques mois difficiles, mais l'entreprise en charge des travaux les a véritablement écouté et répondu le plus possible à leur demande (phasage, mobilité, signalisation...). Lors des travaux de la place, la Commune a offert une prime de soutien aux commerçants, tout comme l'a également fait la région.

De manière plus générale, pour les commerçants et entrepreneurs, la Commune que fait-elle ? Elle essaie de remplir les locaux vides (publics et privés) ; elle aide les propriétaires et les candidats. La Commune a racheté deux locaux vides, place Keym (ex-Capoue et ex-Barbara). L'un d'eux est déjà attribué et s'ouvrira en septembre. Les nouveaux commerçants sont aidés d'une part, grâce à une prime de visibilité en leur offrant un encart publicitaire dans le périodique communal *1170* ; d'autre part en les aidant dans leur démarche administrative (demande de permis d'urbanisme, demande de terrasse...). La Commune organise des événements pour mettre en lien tous les acteurs commerciaux, comme la remise des Local Business Awards qui récompense une fois par an ceux qui se démarquent par l'innovation, la transition et la participation.

### **Viaduc Herrmann-Debroux : suppression toujours d'actualité ? Répercussion au niveau du trafic.**

*Marie-Noëlle Stassart* : le projet est toujours d'actualité. Des comités d'accompagnement auxquels la Commune est invitée, étudient le projet. Les agents du service de l'Urbanisme y assistent. Les PV de ce comité d'accompagnement peuvent sans problème être rendus publics.  
*Olivier Deleuze* : le projet se fera. Nous serons très attentifs à ce que les voitures venant de Jezus Eik n'envahissent pas nos quartiers.

### **Fermeture du pont Fraiteur et trafic de transit**

*Olivier Deleuze* : Le pont Fraiteur restera tel qu'il est. Rien ne va changer. Quand les communes font leur plan de circulation, elles ne tiennent pas compte des autres. Quand Auderghem et la Région décident de supprimer le viaduc Herrmann-Debroux, aucune consultation n'est faite avec Watermael-Boitsfort ni Woluwe-saint-Pierre. Il en va de même pour le pont Fraiteur. Le défi pour Watermael-Boitsfort, ce sont les grosses rues de circulation de transit (avenue de Visé, avenue Michiels, rue des Pêcheries) à travers la commune. Pour ces voiries, il va falloir faire un plan de circulation pour décourager fortement les automobilistes venant d'en-dehors de Watermael-Boitsfort à traverser notre commune. Sans cela, le transit continuera. Nous avons demandé au service de la Mobilité de proposer des scénarios pour résoudre ce trafic de transit. Faut-il placer des caméras ANPR qui détectent les plaques de voitures autorisées ? Faut-il mettre un sens unique ? Ce plan de circulation sera discuté avec les habitants de la commune. Ce dossier n'est pas facile. En effet par exemple, les habitants de l'avenue de Visé ne veulent pas que tout le trafic extérieur passe par chez eux. Il faudra alors mettre un sens unique vers la ville ou vers la sortie de ville. Et puis, le même problème se posera pour la rue du Brillant... Bref, ce plan de mobilité sera un gros dossier qui sera d'application d'ici un certain nombre d'années.

### **Avenue de Visé : que faire face à la vitesse excessive ? État des trottoirs côté pair ?**

*Marie-Noëlle Stassart* : il s'agit, tout comme la rue des Thuyas, d'une avenue où passent les bus. Cela provoque des problèmes de vibrations et de sécurité. Nous sommes conscients que c'est un endroit à améliorer et à consolider. Au vu des budgets disponibles, nous devons



mettre des priorités. Nous avons récemment refait Dries, avenue de la Fauconnerie, rue du Ministre. Avenue de Visé est dans notre liste mais pas encore au planning.

*Olivier Deleuze* : Concernant la vitesse des voitures, la zone de police a un service « On flashe dans ma rue ». Je vais insister pour que le Lidar soit placé régulièrement dans la rue de Visé.

**Bulles à verre : pourquoi sont-elles supprimées place Keym ? Présence de dépôts clandestins.**

*Cathy Clerbaux* : Effectivement, nous sommes parvenus à faire enterrer les bulles à verre rue du Brillant, ce qui n'est pas facile à mettre en œuvre. Les bulles à verre, tout comme les bulles à vêtement, sont des attracteurs de crasse. C'est pourquoi nous essayons quand c'est possible de les enterrer. Les bulles enterrées permettent d'accueillir un volume plus important. Les bulles rue du Brillant ont donc la capacité de collecter également le contenu des anciennes bulles de la place Keym (qui étaient proches). Depuis, les dépôts clandestins ont fortement diminué rue des Bégonias ; les habitants en sont reconnaissants.

**Chemin des Châblis : macadam abîmé, éclairage, branchage sur le chemin, mauvais état de la clôture. Ajout d'un panneau pour indiquer que le chemin est en cul-de-sac.**

*Marie-Noëlle Stassart* : Cette question a été soulevée l'an dernier. Ce chemin figure sur notre liste de voiries à refaire, mais nous avons des priorités. Nous allons nous rendre sur place et voir ce que la Commune peut faire en fonction des budgets disponibles et du personnel disponible.

*Cathy Clerbaux* : Grâce au patrimoine arboré, tous les arbres sur l'espace public sont répertoriés. Nous pouvons donc voir si les arbres en question sont privés ou publics, malades ou pas. D'après ce qui est dit, il s'agit davantage de déchets d'arbre que d'arbres en tant que tels. Nous passerons sur place, examiner la situation.

**Tunnel sous-voie Arcades : déjà fermé ?**

*Marie-Noëlle Stassart* : Le tunnel a été réceptionné. Il est donc ouvert au public.

**Taille des haies interdite à partir du 1<sup>er</sup> avril**

*Cathy Clerbaux* : Nous sommes dans la période où l'on ne peut pas tailler. Par contre, si les haies gênent le passage, la taille est à faire, en vérifiant qu'aucun nid d'oiseaux ne s'y trouve.